

« Plus rien ne peut s'opposer à mettre en œuvre un processus de régulation »



🕒 3 min



Accueillie, en avril 2023 dans un zoo refuge d'Eure-et-Loir, l'oursonne Tanie vient de repartir en Suisse. Les élus ariégeois accueillent cette décision avec beaucoup de soulagement et d'étonnement.

C'est une petite victoire pour Christine Téqui, présidente du département, Philippe Lacube, président de la chambre d'agriculture, et Alain Servat, président de la Fédération pastorale de l'Ariège. Ce mercredi 17 avril 2024, l'oursonne prénommée Tanie a quitté la France pour rejoindre la Suisse. « Nous nous en réjouissons », déclarent-ils tous les trois dans un communiqué.

Pour rappel, Tanie était arrivée en France le 25 mai 2023 car le Zoo de Riga, en Lettonie, ne comptait pas tenter de sauver l'oursonne. L'État avait alors décidé de la faire venir dans un zoo refuge d'Eure-et-Loir. Ce dernier avait lancé quelques jours plus tard un appel pour que se manifeste un pays hôte où relâcher le plantigrade.

Vers une régulation des ours en Ariège ?

Une décision qui avait fait grand bruit puisque les trois parlementaires ariégeois (Martine Froger, Laurent Panifous et Jean-Jacques Michau), accompagnés de Christine Téqui, d'Alain Servat et de Philippe Lacube, avaient envoyé un courrier à Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Il s'agissait de mettre une nouvelle fois en cause la politique française sur l'ours. Ils avaient notamment déclaré : « Considérer cette situation comme navrante serait peu dire. Elle est à proprement parler scandaleuse ».

Un peu moins d'un an plus tard, le départ de Tanie vers la Suisse est un véritable soulagement pour eux-mêmes si, au fond, il y a une certaine incompréhension de cette décision. « On est étonné, explique Alain Servat. On nous dit depuis des années qu'on ne peut rien faire, qu'on ne peut pas les déplacer car c'est une espèce protégée. Cet exemple nous prouve le contraire. Cela veut dire que tout est faisable si l'État y met de la volonté. »

Entre cette décision d'envoyer l'oursonne en Suisse et le vote de l'Italie pour permettre de ponctionner 8 ours par an, à la suite du décès d'Andrea Papi, tous les signaux sont aux verts. « Désormais, plus rien ne peut donc s'opposer à mettre en œuvre un processus de régulation de cette espèce protégée, que

l'Ariège demande depuis si longtemps ».

Avant même de rêver d'une régulation, Alain Servat espère que leur première demande soit entendue : « Pour l'instant, on demande de pouvoir se défendre et éduquer les ours qui sont sur notre territoire en prenant des mesures d'effarouchement, en les repoussants. »

« Une tempête dans un verre d'eau »

Si les montées dans les estives sont pour bientôt, cet épisode arrive comme une piquûre de rappel des risques que peuvent prendre les bergers avec leurs troupeaux. « Les ours n'ont plus peur de l'humain, affirme le président de la Fédération pastorale de l'Ariège. Ils attaquent en pleine journée et s'approchent de nos villages. »

S'ils célèbrent cela comme une victoire, le son de cloche n'est pas le même du côté des membres de l'association « Pays de l'ours - Adet ». « Cette histoire, c'est une tempête dans un verre d'eau. C'est un simple transfert entre deux parcs animaliers », raconte Alain Reynes, président de l'association de défense de l'ours.

En effet, en Suisse, l'oursonne Tanie a rejoint JuraParc. « En Ariège, ils se sont monté la tête de peur qu'elle soit relâchée dans les Pyrénées ariégeoises. Pourtant, très rapidement, l'État avait dit qu'il ne voulait pas conserver l'oursonne. » Pour Alain Reynes, Tanie est seulement un prétexte pour que les élus ariégeois fassent passer leurs revendications.

Le départ de l'oursonne lettonne vers la Suisse est vécu comme une aubaine pour Christine Téqui, Philippe Lacube et Alain Servat : « Alors ce qui est possible en Italie, membre de l'Europe, l'est sans aucun doute en France. La solution est désormais trouvée, c'est une bonne nouvelle pour l'Ariège. C'est une grande chance pour le Couserans qui souffre plus que tout ».

Damien Souillé